

TARIFICATION PAR PÉRIODE DE 14 JOURS
en vigueur à compter du 1^{er} mai 2018 (suite)

CONTRAT 005492 – Participants actifs

RENOUVELLEMENT AU 1^{er} mai 2018

À la demande du comité d'assurances, vous trouverez ci-dessous la tarification relative au contrat d'assurance collective couvrant Les avocats et notaires de l'État québécois pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019.

TARIFICATION PAR PÉRIODE DE 14 JOURS
en vigueur à compter du 1^{er} mai 2018

Protection	Taux par 14 jours
RÉGIME DE BASE	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,2076 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0451 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,7068 % du salaire
Assurance maladie	
Individuelle	65,40 \$*
Monoparentale	104,75 \$*
Familiale	151,62 \$*
RÉGIME INTERMÉDIAIRE	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,2076 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0451 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,7068 % du salaire
Assurance maladie (incluant soins dentaires)	
Individuelle	84,06 \$*
Monoparentale	136,04 \$*
Familiale	195,70 \$*
RÉGIME ENRICHİ	
Assurance vie de base de l'adhérent	0,4152 % du salaire
Assurance mort ou mutilation accidentelles	0,0903 % du salaire
Assurance vie des personnes à charge	1,67 \$ par famille
Assurance salaire de longue durée	0,7068 % du salaire
Assurance maladie (incluant soins dentaires et soins oculaires)	
Individuelle	101,62 \$*
Monoparentale	162,28 \$*
Familiale	236,05 \$*

* La contribution de l'employeur doit être soustraite de cette prime totale (employé/employeur).

Assurance vie additionnelle de l'adhérent (en pourcentage du salaire)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Fumeur	Non fumeur	Fumeuse	Non fumeuse
- de 30 ans	0,1040 %	0,0780 %	0,1040 %	0,0520 %
30 à 34 ans	0,1040 %	0,0780 %	0,1040 %	0,0520 %
35 à 39 ans	0,1560 %	0,1040 %	0,1040 %	0,0780 %
40 à 44 ans	0,2600 %	0,1560 %	0,1820 %	0,1040 %
45 à 49 ans	0,4160 %	0,2600 %	0,2600 %	0,1820 %
50 à 54 ans	0,6760 %	0,4160 %	0,4160 %	0,2600 %
55 à 59 ans	1,1180 %	0,6760 %	0,6760 %	0,4160 %
60 à 64 ans	1,7680 %	1,0920 %	1,0400 %	0,6240 %
65 à 69 ans	2,3920 %	1,4820 %	1,4040 %	0,8840 %
70 à 74 ans	3,8740 %	2,4180 %	2,4700 %	1,5340 %
Assurance vie additionnelle du conjoint (taux par 10 000 \$ d'assurance selon le sexe du conjoint)				
Âge de l'adhérent	Homme		Femme	
	Fumeur	Non fumeur	Fumeuse	Non fumeuse
- de 30 ans	0,40 \$	0,30 \$	0,40 \$	0,20 \$
30 à 34 ans	0,40 \$	0,30 \$	0,40 \$	0,20 \$
35 à 39 ans	0,60 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,30 \$
40 à 44 ans	1,00 \$	0,60 \$	0,70 \$	0,40 \$
45 à 49 ans	1,60 \$	1,00 \$	1,00 \$	0,70 \$
50 à 54 ans	2,60 \$	1,60 \$	1,60 \$	1,00 \$
55 à 59 ans	4,30 \$	2,60 \$	2,60 \$	1,60 \$
60 à 64 ans	6,80 \$	4,20 \$	4,00 \$	2,40 \$
65 à 69 ans	9,20 \$	5,70 \$	5,40 \$	3,40 \$
70 à 74 ans	14,90 \$	9,30 \$	9,50 \$	5,90 \$

Assurance vie additionnelle des enfants à charge
(taux par 10 000 \$ d'assurance) 0,33 \$

Ces taux n'incluent pas la taxe de vente de 9 %.

Veillez joindre ce feuillet à votre brochure explicative.

(Avril 2018)